

<http://ugtg.org/spip.php?article2404>



Insultes racistes et misogynes à Pôle emploi Guadeloupe

- Expressions - Publications -



Date de mise en lignemercredi 27 mars 2019

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Mercredi 20 février 2019, D. BRICOUT, directeur du Campus Antilles-Guyane de Pôle emploi a assimilé une collègue de Guadeloupe à un singe, en qualifiant ainsi son travail : « J'en ai marre de votre boulot de singe » ; « c'est quoi ce boulot de singe » ; « c'est du boulot de singe » ; « boulot de singe, boulot de singe ». Des injures racistes. Doubles de menaces, comme : « Je te pointe du doigt, oui toi ! ». Et accompagnées d'injonctions misogynes : « Quand je te parle tu dois me regarder dans les yeux ! » ; « c'est moi le chef, ici ! ». Une agression caractérisée, violente, raciste, misogyne ; 40 minutes durant, devant témoins. Pourtant, contrairement à vos habitudes, Pôle emploi n'a toujours pas porté plainte, ni invité l'agent à le faire.

Et vous-même vous taisez, malgré le retentissement important de cette affaire. L'UGTG considère que la gestion de cet acte raciste est symptomatique de la nature des rapports sociaux que vous avez institués ici. Ces propos sont aussi révélateurs des rapports de domination coloniale que vous avez promus ici ; en multipliant des nominations ne semblant avoir d'autre fondement que la couleur de la peau (DR - DRA - DRH - directeur du Campus - DDO - directeur droit social...).

L'UGTG vous demande s'il faut se peindre en blanc pour occuper aujourd'hui un poste au sein de l'encadrement supérieur de Pôle emploi Guadeloupe et Îles du Nord . Ou être noir mais d'ailleurs, quand le caractère raciste des nominations devient trop manifeste ? Ou s'il faudra demain présenter un de ces deux précédents profils pour espérer occuper un quelconque poste à responsabilité ? Cette parole raciste libérée, décomplexée (D. BRICOUT ayant ensuite affirmé qu'il ne pensait pas que ces injures pouvaient choquer « les Guadeloupéens de souche » - preuve s'il en faut de l'univers idéologique dans lequel trempe son esprit), est par ailleurs le résultat des méthodes de management que vous déployez depuis plusieurs années.

Un management par la terreur certes ; mais reposant, ici, sur une gestion coloniale des relations humaines par vos représentants : Généralisation des familiarités imposées - tutoiement sans préavis de rigueur et utilisation du prénom dès l'arrivée). Affirmations psittaciques que l'on est « guadeloupéen » - tout en massacrant ceux qui ne courbent pas l'échine. Nominations tribales (sur une base clanique, ou familiale, ou confessionnelle, ou amicale, ou affective comme pour le poste de DAF). Recours folklorique à une langue créole réduite à un langage petit nègre...

C'est donc un parfait petit manuel colonial et raciste, servant de vade-mecum à vos représentants, qui a cour à Pôle emploi. Avec les résultats que l'on observe. Pour ce faire, il suffit de se pencher sur les dégâts humains de la politique de Pôle emploi en Guadeloupe et aux Îles du Nord : Suicide d'un agent. Tentatives de suicide d'autres. Pensées suicidaires de plusieurs autres. Agents et encadrants expédiés en maladie ; comme à Saint Martin, Morne à l'Eau ou Basse-Terre... Agents et encadrants objets de poursuites disciplinaires et judiciaires par ceux-là mêmes qui devraient être sanctionnés par l'institution ; si le choix n'avait pas été fait de couvrir leurs dérives.

Résultat de cette violence institutionnelle généralisée (extraits rapport SYNDEX de janvier 2019) : 65% des agents disant ressentir beaucoup de pression au travail ; 56% disant être stressés du fait du travail ; 54% ressentant une souffrance et des douleurs physiques du fait du travail ; 42% des agents affirmant que les contraintes professionnelles influencent négativement leur vie en dehors du travail ; 36% ayant des troubles du sommeil à cause du travail ; 23% pleurant à cause du travail... C'est donc une campagne de violence organisée par la direction de Pôle emploi contre les agents de Guadeloupe. Tout comme la répression frappant les syndicalistes, les témoins et lanceurs d'alertes réels ou supposés, cette politique de destruction des agents de Guadeloupe est nécessaire pour imposer le silence et permettre la poursuite des petits et grands trafics déjà largement documentés.

En cela, l'explosion raciste du directeur du CAMPUS est une des conséquences du sentiment de toute-puissance et d'impunité partagé par des membres de la direction se sachant protégés. A ce jour, aucune communication du rapport de la mission d'audit de décembre 2018 ; aucune saisine de la justice des faits signalés. La direction de Pôle emploi préfère couvrir les fraudes, détournements, faux et autres trafics déjà portés à sa connaissance.

Insultes racistes et misogynes à Pôle emploi Guadeloupe

Ces faits, qui se sont déroulés au CAMPUS, sont le résultat de votre mépris des accords et des textes : Accord sur le temps de travail de février 2011 ; dont le respect aurait évité la crise sociale en cours. Accord de juin 2007 portant création « d'un comité de carrière présidé par le DGARH pour le pourvoi des postes de niveau IVB et VA » ; et dont le respect aurait évité les parachutages d'individus n'ayant que faire des chômeurs et des agents de Guadeloupe tels que les BRICOUT, BOONE, DOUINE, JULES...

Article 40 du statut des agents contractuels de droit public (a.50 de la convention collective des agents de droit privé) prévoyant l'adaptation de ses modalités d'application « pour tenir compte du caractère particulier des conditions d'exercice des missions dans les départements d'outre-mer ». Or à ce jour, aucune suite n'est donnée à nos demandes ; ni à celles relatives aux négociations liées à l'évolution du statut des agents contractuels de droit public.

La déléguée syndicale,

Patricia PIOCHE